

ASSEMBLEE GENERALE
Samedi 01 Juillet 2023 à 15h30
à MERCURY - Salle d'Animation Rurale

Ordre du jour

14h30

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de F.C.BELLE ETOILE MERCURY
- Allocution de Monsieur le Maire de MERCURY.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à AITON le 02 Juillet 2022
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2022/2023
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2023/2024
- Examen des vœux à déposer par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2023**

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2023**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140€ en cas d'absence

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District

Bonjour à toutes et à tous pour celles et ceux que je n'aurais pas salués en arrivant.

Merci d'être venu à notre traditionnelle Assemblée Générale de fin de saison, d'une fin de saison normale depuis les années COVID.

Je voudrais remercier, sans plus attendre, le club de Mercury pour son organisation qui, je n'en doute pas, sera parfaite comme d'habitude, puis la municipalité et Mr le maire pour le prêt des installations. Je vous cède sans plus attendre la parole dans l'ordre que vous souhaitez.

Intervention de Monsieur Etienne DUC-JACQUET :Co-Président Du FC BELLE ETOILE

MERCURY :

*Monsieur le Président du District de Savoie de Football,
Messieurs les Membres du Comité Directeur du District de Savoie de Football,
Messieurs les Membres des différentes Commissions du District de Savoie de Football,
Messieurs les Dirigeants des différents Clubs du District de Savoie de Football,
Monsieur le Maire de MERCURY,
Madame La Sénatrice,
Monsieur le Conseiller Départemental, Vincent ROLLAND, qui était invité mais qui s'est excusé,
Je m'appelle Etienne DUC-JACQUET et je suis Co-Président du FC BELLE ETOILE MERCURY.*

Je veux tout d'abord au nom du Club remercier le District de nous avoir choisis pour l'organisation de cette Assemblée Générale et la Mairie de MERCURY pour le prêt de la salle dans laquelle nous nous trouvons.

Pour me présenter en quelques mots, je travaille chez SPIE BATIGNOLLES SUD-EST, une entreprise de bâtiment dont je dirige l'établissement de CHAMBERY. Je suis originaire du BEAUFORTAIN et j'habite MERCURY depuis 18 ans.

J'ai commencé dans le domaine de l'associatif par le ski dans mon village d'origine, puis j'ai rejoint le FC BELLE ETOILE MERCURY lorsque mes enfants ont commencé à jouer au foot vers l'âge de 8 ans. J'ai pris ma 1^{ère} licence de Dirigeant en 2019 et j'ai rejoint à ce moment-là le Bureau du FC BELLE ETOILE MERCURY pour m'occuper plus particulièrement du partenariat.

Suite au départ pour raison personnelle de l'ancien Président Florent BURLOUX au mois de Mars 2023, nous n'avons pas voulu laisser la présidence vacante donc nous nous sommes proposés Bruno MALEYSSON et moi-même pour reprendre la fonction. Etant donné que la présidence est très prenante et que nos métiers ne nous laissent pas toujours suffisamment de temps, nous avons pensé que la co-présidence nous permettrait de mieux répondre aux besoins du Club.

Je ne suis bien entendu qu'un maillon de la chaîne, le Club étant structuré autour d'un Comité Directeur composé de 6 personnes, d'un Bureau composé de 16 personnes et de nombreux bénévoles et parents.

Le FC BELLE ETOILE MERCURY a fêté chez 50 ans au mois de Juin 2022, en même temps que nous inaugurons notre nouveau terrain synthétique agrandi et doté d'une surface de jeu avec un remplissage naturel. Nous tenons une nouvelle fois à remercier la Mairie de nous avoir fait ce beau cadeau car nous savons la difficulté de réaliser un tel investissement dans une commune comme la nôtre. La Mairie est maintenant en train de regarder pour nous réaliser de nouveaux vestiaires et une nouvelle zone de réception pour remplacer les installations actuelles dans les 2 ou 3 ans à venir.

Les Présidents, les Comités Directeurs, les Dirigeants et les Educateurs successifs ont pris plaisir à construire et structurer ensemble le Club dans la continuité de leurs prédécesseurs depuis la création du Club, avec beaucoup de fidélité puisque certains sont là depuis plus de 40 ans.

Depuis 2002, le Club s'est structuré en mettant en place pour le sportif un Directeur Technique. Sans tous les nommer, on peut malgré tout citer et remercier Lionel TROLLIET qui a exercé la fonction de 2009 à 2022 en développant un projet de Club commun à toutes les catégories, Rony IORI ayant maintenant pris sa succession.

Le nombre de licenciés augmentant régulièrement et le bénévolat ayant ses limites, le Club a souhaité se structurer en 2017 en embauchant Damien BILLIET en CDI qui a depuis 2022 rejoint le District de Savoie de Football. Aujourd'hui, c'est Rony IORY et Titouan HELOIRE, tous deux en CDI à plein temps avec deux apprentis BPJEPS, qui sont en charge des 312 licenciés. A ce jour, nous sommes obligés de mettre en place des quotas par catégorie en fonction du nombre d'éducateurs disponibles et en tenant compte que nous n'avons qu'un terrain à disposition.

Pour terminer, je tiens à remercier Catherine REYDET ici présente pour tout ce qu'elle fait au club depuis de très nombreuses années, ainsi que nos Educateurs qui sont aujourd'hui avec nous pour recevoir leur médaille.

Je vous remercie de votre attention et une nouvelle fois de votre présence à MERCURY.

Je passe la parole à Monsieur Alain ZOCCOLO, le Maire de MERCURY qui nous fait l'honneur de sa présence.

Intervention de monsieur Alain ZOCCOLO: Maire de MERCURY

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à Mercury, dans cette salle Joseph Ract, Joseph Ract qui a été maire de cette commune pendant 30 ans.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les dirigeants, cher Etienne, Mesdames, Messieurs les représentants des différents clubs de la Savoie, bienvenue ici à Mercury.

Personnellement je suis élu depuis 1995, maire depuis 2014. Nous sommes fières du travail qui est fait par le club de Mercury. En deux mots Mercury, c'est 3434 habitants, 2334 ha.

Nous avons aussi une population collégienne de l'ordre de 10%. Le football club de Mercury représente une association importante parmi les 30 associations de la commune, une association qui recouvre aujourd'hui 300 licenciés. Je dis souvent à mes collègues élus qu'il

est important de voir nos enfants qui partent des coteaux du soleil. Mais on est une commune des plus pauvres du bassin Albertvillois, qui comporte plusieurs clubs : On va dire Ugine qui à un club, Marthod qui a encore un club et jusqu'à Grésy su Isère. Il faut travailler ensemble pour les enfants, voilà ce que je voulais dire aujourd'hui.

Je voulais féliciter, surtout tous les bénévoles qui sont ici présents, et qui oeuvrent au quotidien pour les enfants de toute la Savoie.

Merci à toutes et à tous et bonne assemblée générale.

<i>Allocution de Monsieur Didier ANSELME : Président du District</i>

Avant de commencer le traditionnel mot du président, je voudrais souligner que nous avons reçu les excuses des parlementaires suivants : Mesdames Ferrari et Bonnard et Messieurs Roland et Vial.

Je voudrais saluer, la présence parmi nous des élus de la Ligue Rhône Alpes : Denis ALLARD, membre du bureau de la Ligue, qui représente le président aujourd'hui, et au 1^{er} rang madame Christelle RACLET et monsieur Christian MARCE.

Je vous demande de bien vouloir observer 1 minute de silence en mémoire de tous ceux que la grande famille du football savoyard a perdu. Et plus particulièrement en mémoire de Roméo Marchiello, président emblématique du club de Moûtiers des années 80, de joueurs de La Rochette et de Chautagne, de « Zozo » Capretti et Diego Piccolo, anciens membres de commissions du district, de Daniel Boquet, dit « Bill », ancien membre du CD, de l'épouse de Patrick Janet, membre du CD, et de Jean-Paul Thenis, vice-président du district, membre du CD depuis 39 ans.

Cette saison marque un tournant important dans la vie du district de Savoie puisque Sylvie Trillat a fait valoir ses droits à la retraite. Merci pour son dévouement durant ces 40 années. Merci aussi d'avoir accepté de rester parmi nous dans des commissions du district. Aurore Burdin, embauchée en février, la remplace. Nous avons aussi accueilli Damien Billet, en remplacement de Jimmy Juglaret, et Amélie Loberot, en contrat d'apprentissage pour 1 an.

Pour la partie sportive, le nombre de licenciés a augmenté de 5 % pour atteindre 11 749. Nous notons une progression toute particulière en U15F et U18F. Nous avons créé une coupe futsal U15F. Merci aux clubs pour le travail effectué.

Nos clubs nationaux (Aix et Chambéry) regagnent malheureusement le niveau régional. Il est vrai que la tâche n'était pas aisée avec la réforme du N3 et ses 5 descentes. Bravo au club de Chambotte qui accède pour la 1^{ère} fois de son histoire à la R2.

Le pôle formation est toujours aussi actif avec près de 160 éducateurs formés.

16 clubs ont été accompagnés dans la démarche et le suivi du label (1/3 de notre potentiel). 2 clubs ont été accompagnés pour leur école de foot (CF73 & Marthod). Nous le faisons gratuitement. N'hésitez pas à nous en faire la demande.

Notre CDA est toujours aussi active avec de nombreuses interventions dans les clubs et les classes foot des collèges.

Nous vous avons distribué près de 78 000 € de subventions pour cette dernière année du fond COVID.

Voilà pour ce bilan en forme de synthèse.

Je voudrais maintenant partager avec vous mon inquiétude sur l'évolution, ou plutôt la dérive, de certains comportements, de plus en plus nombreux hélas, qui nuisent au football que l'on aime. En témoigne l'augmentation du travail de la discipline, tant en quantité qu'en gravité des dossiers traités.

Dérive en termes de paroles : NON, je suis désolé, les expressions N.T.M., Fils de P..., etc, ne font pas partie du langage courant, n'en déplaise à certains ! Ce genre de paroles à l'égard de quiconque en général, d'adversaires, de dirigeants et surtout d'arbitres en particulier sont inadmissibles, surtout sur et autour d'un terrain de foot !

Mesdames et Messieurs ATTENTION !!!

La violence commence en paroles et finit par des actes beaucoup plus graves.

Souvenons-nous de la mort d'un jeune de 15 ans du F.C. Berlin le 31 mai dernier, agressé, violemment frappé et finalement tué par un jeune de 16 ans du F.C. Metz.

Souvenons-nous des incidents à Bordeaux en Ligue 2.

Souvenons-nous des arbitres et autres acteurs du football agressés ou violentés. Cela n'arrive pas qu'aux autres. Cela arrive aussi en Savoie ! Certes de façon moins dense, mais quelques cas se sont produits cette saison.

ATTENTION, le beau travail que vous faites dans les domaines du label, du PEF notamment ne doivent pas se laisser ternir par quelques individus qu'il faut, tous ensemble, essayer de bannir de la sphère footballistique.

Autres sujet d'inquiétude à mon sens, et au sens de la FFF, la part croissante, y compris en Savoie, de joueuses qui ne respectent pas les statuts de la FFF au sujet de la laïcité : Le port du foulard sur la tête, signe ostensible religieux, va à l'encontre du principe de neutralité sur les lieux de pratique. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé le conseil d'état le 29 juin dernier puisqu'il a estimé que l'interdiction édictée par la FFF était « adaptée et proportionnée ».

Autre sujet important, les contrôles d'honorabilité. Ils permettent de lutter contre les V.S.S..

Un fichier existe au niveau national, mais les alertes ne peuvent être faites, auprès de vous responsables de clubs, que si il y a un « croisement » de fichiers au niveau du ministère. Qui dit fichier, dit licence auprès de la FFF. Il est donc très important que dès la saison prochaine, toute personne exerçant des fonctions non officielles au club (parents accompagnateurs, intendance, événementiel, buvette, ...) soit munie d'une licence « volontaire ». En plus, elle coûte moitié moins qu'une licence dirigeant classique.

Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale tenue à AITON le 02 Juillet 2022

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Approbation du Compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions:

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Présentation de Budget Prévisionnel et des Tarifs 2023-2024**

Intervention de Monsieur Didier ANSELME : Président du District

Comme de coutume depuis 2003, le Comité Directeur du district propose des tarifs sans augmentation générale, malgré l'inflation galopante. Nous avons la chance d'être logé quasi gracieusement par le Conseil Départemental. Nous ne réglons que les charges générales liées aux communs. Ces charges n'augmentent quasi pas, ce qui nous permet de vous répercuter cette stabilité tarifaire. Je remercie donc devant vous le Conseil Départemental. Si nous avons un siège à entretenir nous ne pourrions pas tenir avec à peu près 11 000 licenciés.

Les deux seuls ajouts que nous vous proposons au niveau des tarifs concernent la commission de discipline. En fait, au fil des années, on ne sait pas pourquoi, sur les tarifs qu'on vous présente, il y a deux lignes qui ont sauté. Nous remettons donc de façon officielle la sanction de 15 à 23 mois de suspension à 175,00 € et la sanction de supérieure à 24 mois à 260,00 €. Ce n'est pas une nouveauté. Les documents de travail de la Commission de Discipline de quelques 15 ou 20 ans en arrière le mentionnaient déjà.

Le Comité Directeur vous propose de maintenir les mesures que nous avons prises lors du COVID. C'est-à-dire que pour les D4, D5 seniors, le forfait général n'interviendra qu'à partir du 5^{ème} forfait, et puis l'amende ne sera pas croissante, elle sera plafonnée à 50,00 €. Nous continuons à considérer que ces deux catégories sont un peu du Foot loisir. De plus quand il y a des clubs qui hésitent à engager une équipe 2, ça va peut-être coûter cher en cas de forfait etc... Les clubs prennent moins de risques et puis avec la nouvelle formule de championnat de D5, on peut enlever une équipe à la trêve sans que ce soit considéré comme un forfait général. Donc nous maintenons cet effort. Nous trouverons les financements pour valider tout cela.

Voilà au niveau des tarifs.

Pour le compte de résultat prévisionnel : La saison qui s'annonce contient quelques particularités que je vais vous citer :

Le départ de Madame TRILLAT qui a pris sa retraite et qui était salariée du CDOSS (le CDOSS nous refacturait ses heures) va faire passer la ligne frais du CDOSS à zéro et augmenter la ligne masse salariale du District.

Je vous l'ai dit, pas d'augmentation des tarifs malgré l'inflation. Avec la fin du fonds de solidarité, le budget général va baisser d'environ 75 000€, ce qui est logique. On revient à un ordre de grandeur de l'ordre de 380 000 € - 400 000 €, comme avant le COVID.

Concernant le contrat d'objectifs de la fédération, la ligue a modifié le système de calcul. La répartition se faisait à la performance. Par exemple, pour le label, nous sommes le 1^{er} district en matière de performance. Maintenant la répartition se fait au prorata du nombre de clubs et de licenciés. Alors **forcément la Savoie est défavorisée**. Et puis la grande nouveauté ce sont ces nouveaux diplômes fédéraux d'éducateur mise en place par la FFF. Une part importante va être faite au niveau de la ligue. Cela va nous faire des recettes en moins, mais aussi des dépenses en moins. Celles-ci ont été évaluées un peu à la louche, ça ne veut pas dire n'importe comment, mais on ne sait pas trop ce que cela va donner. Ce qui nous conduit à proposer un budget provisionnel en très léger déficit. Vous savez que nous avons quelques réserves, ce n'est donc pas dramatique.

Examen des vœux

VOEUX DISTRICT

Le 1^{er} des vœux, et je fais mon mea culpa, concerne la nouvelle procédure pour la D5 avec la D4 discutée lors de la tournée des popotes il y a 2 ans. Quand nous l'avons mis en place cette saison, nous avons oublié de modifier le tableau des montées et descentes entre la D4 et la D5. Il est vrai qu'avec une D4 à 2 poules de 10, faire descendre dès les 1^{er} cas de figure 2 équipes par poule nous paraît trop important et avec une poule d'accèsion de D5 au printemps à 6 équipes, faire monter 6 équipes dans le cadre où nous avons zéro descente de ligue nous paraît aussi excessif. Voici donc le nouveau tableau :

Ancienne Version						Nouvelle Version					
Montées et descentes avec 2 poules de 10 en D4 et D5 en 2 phases - 01/07/2023											
		D4		D5 montée		D4		D5 montée			
		A	B	A	B	A	B	A	B		
		1	montées en PHR 2	1°	1°	1°	1°	1°	1°		
2°	2°			2°	2°	2°	2°	2°	4°		
						3°	3°				
descentes de PHR 0	11°		11°					10°	10°		
		12°	12°								
2	montées en PHR 2	1°	1°	1°	1°	1°	1°	1°			
		2°	2°	2°	2°	2°	2°	2°			
						3°	3°			3°	
	descentes de PHR 1	11°	11°								
		12°	12°					10°	10°		
3	montées en PHR 2	1°	1°	1°	1°	1°	1°	1°			
		2°	2°	2°	2°	2°	2°	2°			
										3°	
	descentes de PHR 2	11°	11°					9°	9°		
		12°	12°					10°	10°		
4	montées en PHR 2	1°	1°	1°	1°	1°	1°	1°			
		2°	2°	2°	2°	2°	2°	2°			
										3°	
	descentes de PHR 3	11°	11°					9°	9°		
		12°	12°					10°	10°		
5	montées en PHR 2	1°	1°	1°	1°	1°	1°	1°			
		2°	2°	2°	2°	2°	2°	2°			
										3°	
	descentes de PHR 4 ET PLUS	11°	11°					9°	9°		
		12°	12°					10°	10°		

LE MEILLEUR 2°

L'équipe ayant obtenu le quotient le plus faible Matches calculés au 100°

- **VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.**

Christophe VALENTINO et Jacky GACHET vont vous présenter les vœux suivants :

- COMMISSION DES COUPES - COMMISSION FUTSAL

1. LES COUPES DE SAVOIE

- Insertion dans l'en-tête de l'ensemble des Coupes de Savoie

Règlement actuel	Proposition de modifications
Rappel	<i>Insertion d'un rappel des RG FFF :</i> RAPPEL : L'ensemble les Coupes de Savoie (toutes catégories confondues) est concerné par l'article 167.2 des règlements de la FFF .
Nouveau	Pour toutes les Coupes de Savoie organisées sous forme de plateau (y compris les tours de la Coupe Pitch U13 organisés par le District), lorsque dans un plateau une équipe d'un club est sanctionnée par la perte d'une rencontre par pénalité, cette équipe sera automatiquement classée dernière du plateau, en lui donnant également match perdu par pénalité sur l'ensemble des rencontres du plateau.

- Autres compétitions toutes catégories, toutes disciplines (championnats,plateaux,...)

Règlement actuel	Proposition de modifications
Nouveau	Article 14-4 Pour toutes les compétitions ou rencontres officielles organisées sous forme de plateau par le District de Savoie, lorsque dans un plateau une équipe d'un club est sanctionnée par la perte d'une rencontre par pénalité, cette équipe sera automatiquement classée dernière du plateau, en lui donnant également match perdu par pénalité sur l'ensemble des rencontres du plateau.

- Coupes de Savoie Jeunes

Règlement actuel	Proposition de modifications
Article 3 Qualifications Pour les clubs qui ne sont pas représentés par leur équipe première, les joueurs ayant participé à 5 rencontres et plus en championnat de Ligue ne pourront participer à ces rencontres. Le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match ayant effectué moins de 5 rencontres en championnat de Ligue n'est pas limité. En Coupe Triquet (U20), les joueurs évoluant en championnat de Ligue seniors sont soumis aux mêmes dispositions que ci-dessus.	Article 3 Qualifications Le joueur ayant participé à 5 rencontres et plus en championnat de Ligue ou National, toutes catégories, ne pourra participer à ce Challenge. Le nombre de joueurs ayant disputé moins de cinq rencontres de championnat de Ligue ou National, toutes catégories n'est pas limité.

2. COMPETITIONS JEUNES

- Règlement sportif Championnats Minimes U15, Cadets U17 et Juniors U20

Règlement actuel	Proposition de modifications
<p><u>Article 1 Championnat « Minimes U15 », « Cadets U17 » et « Juniors U20 » en deux phases</u> 1-1 Première Phase : 1-1-2 Classement Classement : idem que le championnat Seniors : (Article : 15.1.1. à 15.1.5 des RS du District). En cas d'égalité dans une même poule, les équipes seront départagées par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le challenge du fair-play 2) Le goal-average général (différence de buts) 3) La meilleure attaque. 	<p><u>Article 1 Championnat « Minimes U15 », « Cadets U17 » et « Juniors U20 » en deux phases</u> 1-1 Première Phase : 1-1-2 Classement Classement : idem que le championnat Seniors : (Article : 15.1 des RS du District). En cas d'égalité dans une même poule, les équipes seront départagées par : 1) Le challenge du fair-play 2) Le goal-average général (différence de buts) 3) La meilleure attaque.</p>
<p><u>1-3 Deuxième phase : Championnat par "Matches aller et retour"</u> 1-3-1 Classement deuxième phase Classement : idem que le championnat Seniors : (Article : 15.1 des RS du District).</p>	<p>1-3 Deuxième phase : Classement Championnat par "Matches aller et retour" Classement : idem que le championnat Seniors : application de l'Article : 15 des RS du District.</p>

- **COMPETITIONS FUTSAL**

- Championnats Futsal

Règlement actuel	Proposition de modifications
<p><u>Article 4 Qualifications</u> Tout joueur doit être titulaire d'une licence délivrée par la F.F.F et avoir des délais de qualification réglementaires. Le nombre de joueurs ayant disputé des rencontres de championnat de Ligue et National n'est pas limité.</p>	<p><u>Article 4 Qualifications</u> Tout joueur doit être titulaire d'une licence délivrée par la F.F.F et avoir des délais de qualification réglementaires. Le nombre de joueurs ayant disputé des rencontres de championnat de Ligue et National n'est pas limité. Un joueur licencié « Foot Libre » dans un club et licencié « Futsal » dans un autre club ne peut participer que dans les compétitions des équipes Futsal du club où il est licencié « Futsal ».</p>

- Coupes Futsal

Règlement actuel	Proposition de modifications
<p><u>Article 7 Qualifications</u> Pour participer à l'épreuve, les joueurs doivent être régulièrement qualifiés pour leur club à la date de la rencontre et être autorisés à pratiquer en catégorie concernée. Un joueur ne peut participer que pour un seul club. Le joueur ayant participé à 5 rencontres et plus en championnat de Ligue ou national ne pourra participer à ce Challenge. Le nombre de joueurs ayant disputé moins de cinq rencontres de championnat de Ligue ou national n'est pas limité.</p>	<p><u>Article 7 Qualifications</u> Pour participer à l'épreuve, les joueurs doivent être régulièrement qualifiés pour leur club à la date de la rencontre et être autorisés à pratiquer en catégorie concernée. Un joueur ne peut participer que pour un seul club. Le joueur ayant participé à 5 rencontres et plus en championnat de Ligue ou national ne pourra participer à ce Challenge. Le nombre de joueurs ayant disputé moins de cinq rencontres de championnat de Ligue ou national n'est pas limité. Un joueur licencié « Foot Libre » dans un club et licencié « Futsal » dans un autre club ne peut participer que dans les compétitions des équipes Futsal du club où il est licencié « Futsal ».</p>

- **VOTE : COUPES DE SAVOIE: 1 contre, 2 abstentions, 51 pour. Approuvé à la majorité des votants.**
- **VOTE : COMPETITIONS JEUNES : Approuvé à l'unanimité des votants.**
- **VOTE : COMPETITIONS FUTSAL : 1 contre, 0 abstention 53 pour. Approuvé à la majorité des votants.**

VOEUX DES CLUBS

Club de F.C.BELLE ETOILE MERCURY :

Vœu n°1 : Coupes de Savoie Jeunes

- *Des U13 aux U20, ne peuvent pas participer les Equipes qui ont des Equipes 1 au niveau Régional*

Vœu n°2 : Caméra VEO Pouvoir utiliser et recevoir les images aux différentes commissions.

- *Pour en officialiser l'utilisation, signaler en amont à l'arbitre et l'équipe adverse que le match est filmé.*

Vœu n°3 : Educateurs Seniors D1

- *Diplôme minimum requis pour l'Educateur CFF3, plus le module arbitrage, avec amende en cas de non-conformité*
- *Organisation d'une journée de rassemblement et de cohésion en début de saison*

Le président du FC BELLE ETOILES MERCURY : Monsieur Etienne DUC-JACQUET

Nous avons émis 3 vœux :

Le 1^{er} concerne les coupes de Savoie Jeunes. Les clubs qui ont déjà des équipes engagées en équipe 1 au niveau régional ne peuvent pas participer à la coupe. On s'aperçoit sur les premiers tours que nous avons joués en début de saison quand les championnats démarrent, les équipes ne sont pas même que quand on avance dans les tours. Ensuite sur la 2^{ème} partie de saison, les joueurs ont leur 5 matchs en Ligue et les équipes de début de saison ne sont pas les mêmes que celles à qui sont venues ensuite.

C'est pour cette raison qu'on a formulé ce 1^{er} vœu.

Didier ANSELME :

Sur ce 1^{er} vœu, il y a une petite difficulté pour les U13 puisqu'il n'y a pas de compétitions ligue, le critérium ligue ne commence qu'au printemps.

L'avis du District, Comité Directeur, en tout cas est négatif, pour les 2 raisons suivantes :

- La 1^{ère}, c'est que vous venez de valider le durcissement des Coupes de Jeunes avec ses limitations pour 5 joueurs qui ont participé aux compétitions de ligue. Dans ce sens-là et puis c'est la même chose pour les équipes seniors, si vous tombez contre une équipe réserve qui joue en ligue, il y a toujours les notions du dernier match joué, ça vient dans le sens du club de Mercury.

Si je prends un cas concret pour que tout le monde comprenne bien ce qui se passerait la saison prochaine, je pense que cela pourrait être dommageable. Si ce vœu est adopté, cela veut dire que l'équipe réserve de Bourg St Maurice en U15 ne pourra pas faire la coupe Georges PILLET puisque leur équipe 1 monte en ligue. Cela veut dire aussi que l'équipe réserve du Groupement la Savoyarde ne pourra pas faire la Savoie puisque l'équipe une monte en U16 ligue.

- La 2^{ème} est qu'il faudrait encore que l'on précise un certain nombre de choses dans le cas que je viens de citer des U16 Montméliant -Laissaud. Ainsi, avec l'équipe U 16 qui jouera en ligue, l'interdiction de Coupe de Savoie, s'appliquerait aux U15 ou U17 ? Ceci serait un peu dommageable.
- **VOTE : 1 pour, 10 abstentions, 43 contre** CE PREMIER VŒU EST REJETE

Vœu n°2 : Caméra VEO : Pouvoir utiliser et recevoir les images dans les différentes commissions ; Pour en officialiser l'utilisation, signaler en amont à l'arbitre et l'équipe adverse que le match est filmé.

Le président du FC BELLE ETOILES MERCURY : Monsieur Etienne DUC-JACQUET

A l'heure actuelle, lorsqu'on filme les matchs pour nos éducateurs, même si ces images ne sont pas recevables par les différentes auditions, on voudrait pouvoir les rendre utilisables et officialiser les images de la caméra au travers des arbitres.

Didier ANSELME :

Sur ce sujet, filmer est autorisé, mais utiliser les images de façon officielle est interdit par la loi informatique et liberté. D'ailleurs c'est contraire aux règlements généraux de la FFF puisque qu'elle ne l'inclut pas dans ses dispositions. Il n'y a donc pas lieu de mettre cette proposition au vote.

Ce vœu ne peut pas être accepté.

Vœu n°3 : Educateurs Seniors D1

- Diplôme minimum requis pour l'Educateur CFF3, plus le module arbitrage, avec amende en cas de non-conformité*
- Organisation d'une journée de rassemblement et de cohésion en début de saison*

Le président du FC BELLE ETOILES MERCURY : Monsieur Etienne DUC-JACQUET

- *On aurait souhaité que pour la catégorie D1, les éducateurs aient un minimum de diplôme requis, niveau CFF3, plus le module arbitrage et que si cette règle n'est pas respectée, une amende soit mise pour non-conformité et une organisation d'une journée de rassemblement et de cohésion en début de saison.*

Didier ANSELME :

Ce vœu en deux parties. De tout temps dans le district de Savoie, nous nous sommes refusés à mettre des obligations de ce type-là, pour deux raisons :

La 1^{ère}, vous le savez bien, dès qu'il y a des obligations il y a « course à l'armement ».

La 2^{ème} raison et la plus importante, c'est que nous avons toujours considéré qu'il fallait mieux compter sur le développement sportif des clubs par le volontariat qui consiste à envoyer des éducateurs en formation que par la coercition. Vous êtes d'ailleurs formidables dans ce domaine-là, dans la structuration pour envoyer des jeunes et des moins jeunes en formation.

Nous comptons plutôt sur le volontariat et le bon sens de votre part.

LE COMITE DIRECTEUR EST CONTRE CE VŒU

Si ce vœu passe bien évidemment nous l'appliquerons, nous sommes des démocrates, il restera juste à fixer les modalités et les tarifs des amendes.

Par ailleurs le CFF3 n'existe plus à partir de maintenant. Je vous ai parlé tout à l'heure de la nouvelle formation. Il n'y a pas forcément de certificat qui corresponde. Un peu pareil pour le module arbitrage, puisque le module arbitrage ne se faisait que dans le cadre du BMF.

- **VOTE : 0 pour, 6 abstentions, 48 contre**

Concernant l'organisation d'une journée de rassemblement et de cohésion en début de saison pour les éducateurs de D1, sur une journée, sur une soirée c'est faisable. Simplement si c'était sur un week-end, cela nous mangerait une journée, après si c'est sur une soirée en début septembre, il n'y a aucun souci. On vous proposera quelque chose à l'AG de Laissaud. On vous proposera 2 ou 3 dates, les 12 clubs de D1 se mettront d'accord.

Club de SAINT REMY DE MAURIENNE

Notre équipe Seniors va descendre en D5 la saison prochaine. Nous avons regardé la composition des poules, ainsi que le déroulement de la saison. Nous avons une suggestion et un vœu à vous soumettre : Ne serait-il pas possible de créer 3 poules de D4 ? Le total des équipes de D4 et D5 pourrait le

permettre. Le nombre d'équipes par poule serait plus équilibré, et elles joueraient plus de matchs. On peut aussi envisager des compositions de poules par zone géographique

Le représentant de SAINT REMY DE MAURIENNE ;

On a regardé, 2 poules de 5 ou 6, au niveau challenge sportif, ce n'est pas exceptionnel. On commence la saison tard, début octobre, ont fait peu de matchs en 2ème partie de saison. Additionner le nombre d'équipes de D4 et D5 permettrait à priori de supprimer la D5 et créer 3 poules de D4. Avec des poules de 10, ça fait pas beaucoup de matchs, c'est compliquer de garder tout le monde. Avec 3 poules de D4 de 11 ou 12, on pourra avoir une saison normale et on pourra aussi envisager de faire des poules géographiques.

Didier ANSELME :

L'avis du Comité Directeur : Si ce vœu est accepté, il le sera pour la saison prochaine d'après. Cela ne résoudra pas le fait que l'équipe de SAINT REMY DE MAURIENNE va descendre. Concernant l'organisation de la D5, ce sont des choses que nous avons évoquées lors de la tournée des popotes il y a 2 ans, en considérant que la D4 et la D5 c'est quand même pour pas mal d'équipes du foot loisir. En D5, cette année, nous avons fait 3 poules de 5 avec le nombre d'équipes inscrites. Elles ont fait 8 matchs à l'automne et puis dans la poule élite au printemps, 10 matchs. Donc 18 matchs dans la saison et 15 dans la poule basse.

Si on se remémore dans les temps plus anciens, à l'époque nous avons 6 niveaux de compétitions en District, le nombre d'équipes c'était raréfié. On n'avait plus que 2 poules, après plus qu'une poule de 14. C'était très compliqué pour organiser, parce que souvent ce sont des équipes 2 ou 3 et ce sont surtout ces équipes qui subissent les matchs remis quand il y a du mauvais temps. Nous avons de grosses difficultés à reprogrammer les 26 journées sur une saison. De plus, souvent, on s'est aperçu que plus on rétrécit l'offre moins il y a des candidats. Au bout de 2 ou 3 saisons ces équipes qui étaient en D5, qu'on avait fait monter en D4 ont quasiment disparu. Enfin, ce vœux de supprimer la D5 pour faire 3 poules de D4 à 12 passerait avec les effectifs de cette saison, mais à 1 ou 2 équipes près ça veut dire que l'on serait obligé de faire des poules de D4 à 13 ou 14 ou refuser des équipes. Ce n'est pas le but de la manœuvre.

Pourquoi nous avons discuté de ce système de D5 en 2 phases lors de la tournée des popotes ? Cela nous donne une grande souplesse et on peut organiser le nombre de matchs avec le nombre d'équipes engagées et cela permet aussi de retirer une équipe à la trêve comme Bozel l'a fait cette année sans que cela ne soit considéré comme un forfait général. Cela permet aussi de rajouter une équipe à la trêve comme il en avait été question à un moment donné pour le club des Bauges. L'idée c'est de mettre de la souplesse. Si on fait 3 poules de D4, on aura plus cette souplesse. Une équipe qui s'engage ça sera pour toute la saison. Je pense que la saison prochaine on aura plus de 36 équipes en tout puisque 2 ou 3 clubs reviennent. On s'adaptera. Les poules de D5 de l'automne sont forcément géographiques

Sur ce vœu le Comité Directeur du District est contre, pour les raisons que je viens de vous exposer en son nom.

- **VOTE : 9 pour, 17 abstentions, 22 contre CE VŒU EST REFUSE**

Intervention de Madame Martine BERTHET Sénatrice

Merci beaucoup Mr le Président.

Je suis ravie de pouvoir participer, si ce n'est en tout cas à la totalité de cette assemblée Générale, de vous accompagner sur une partie, de pouvoir voir tout le dynamisme qu'il y a et puis cette volonté d'aller de l'avant avec des questions qui sont posées par certains clubs.

Je me réjouis que cette Assemblée Générale ait lieu à Mercury, un club particulièrement dynamique sur le bassin albertvillois, les autres aussi je ne les oublie pas, Grignon, Albertville. Un club dynamique qui bénéficie d'un terrain tout neuf, un beau terrain, que vous avez peut-être pu tester, qui a été accompagné par le Conseil Départemental d'ailleurs, mais en tout cas sur lequel la commune c'est bien engagée. Ce qui permet de donner de bonnes conditions aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes qui sont dans le club.

Je ne voudrais pas oublier d'excuser mon collègue Christian GRANGRE qui est vice-président en charge du sport au Conseil Départemental qui ne pouvait être là, mais qui m'a chargé de vous transmettre tout le soutien du département. L'engagement financier vis-à-vis du District, mais aussi par rapport aux classes foots, particulièrement ici sur le secteur au niveau du collège Jeanne d'Arc. Et puis quelques mots encore pour remercier l'ensemble des bénévoles, tous les présidents et leurs équipes, qui sont là, et qui font un travail formidable. Et je le dis de façon très sincère, ce que vous faites, particulièrement vis-à-vis de nos jeunes et on voit avec les événements de ces derniers jours, combien cela est important. Cette prise en charge que vous réalisez auprès des jeunes pour leur transmettre des valeurs, des valeurs qui nous paraissent nécessaires à tous, des valeurs aussi de vivre ensemble, c'est une chose importante et puis le sport qui est là pour cette éducation, cette volonté qui leur est donnée d'aller plus loin, d'être dans l'effort.

Mr le président, quand je suis arrivé, vous étiez en train de parler du sujet de la laïcité dans le sport et du Conseil d'Etat qui a validé ce que la Fédération Française avait mise place dans ce cadre-là. Je pense qu'effectivement c'est absolument essentiel et au Sénat nous travaillons particulièrement là-dessus et nous avons Michel SAVIN, sénateur, qui a déposé une proposition de loi pour aller dans ce sens. Puisque le Conseil d'Etat a validé le sujet de la Laïcité, nous ne pouvons que nous en féliciter.

Je pense que vous faites un travail formidable au niveau de notre département. Donc merci beaucoup, merci particulièrement à vous Mr le Président et à votre équipe au niveau du bureau.

Intervention de Monsieur Denis ALLARD, Président District de Hte Savoie pays de Gex, Représentant de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football

Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord je voudrais vous transmettre les salutations du président Pascal PARENT qui a été retenu par d'autres obligations.

Je voudrais vous donner des informations sur la vie de notre Ligue. Au niveau de la Ligue, pour ceux qui n'étaient pas présents à l'Assemblée Générale de Cournon il y a 8 jours, nous finissons la saison avec un effectif de 266 000 licenciés, ce qui est un nouveau record pour la l'AuRAFOOT depuis la fusion des 2 Ligues.

Au niveau des catégories nous sommes en positif. Nous avons sensiblement retrouvé le niveau de l'arbitrage d'avant COVID au niveau de la Ligue à quelques unités près, ce qui montre bien le gros travail de fait au niveau des différents Districts pour remettre à niveau le nombre d'arbitres.

Pour le budget, vous savez que le budget de la Ligue commence à être considérable, puisque c'est un budget de 12 300 000 M€ aujourd'hui avec les pôles espoirs, garçons et filles et également la cellule arbitrage.

C'est une gestion assez pointue dans la mesure où cette année doit faire face à l'inflation, à l'augmentation particulièrement sensible de l'électricité et du gaz, avec en particulier au niveau des pôles espoirs, l'hôtellerie, l'éclairage des terrains, puisque les jeunes s'entraînent beaucoup en soirée. Donc au niveau du budget comme vous l'a dit le président Anselme tout à l'heure, il a fallu rajouter 50 cts sur le coût des licences pour la présente saison.

Au niveau des informations, vous avez sans doute appris également la construction de la fameuse salle de réunion à Tola Vologe. Salle qu'on souhaitait depuis fort longtemps et qui va sans doute nous permettre de faire nos assemblées générales de Ligue dans ce nouveau lieu. Je sais que pour nous, qui sommes dans les Districts périphériques, aller à Cournon c'est quand même quelque chose de laborieux.

Vous avez dû prendre connaissance des décisions de la Fédération lors de la dernière assemblée générale puisqu'il a fallu se mettre en conformité avec la nouvelle loi sur le sport, loi qui a été votée en mars 2022 et qui désormais oblige une modification des statuts. Au niveau des élections tous les clubs devront voter, un tiers des voix qui seront réservées aux clubs professionnels, un tiers des voix aux clubs amateurs et un tiers des voix seront porter par les Ligues et les Districts. Au niveau de chaque club de ces différentes catégories il y aura également une prise en compte du nombre de licences.

Didier, vous en a parlé tout à l'heure. Il y a une réforme au niveau des diplômes de formation des éducateurs, puisque désormais il y aura une distinction qui sera opérée entre les formations des bénévoles et les formations des professionnels. Les services de l'état, via le ministère du Travail et sa cellule France compétence, ont souhaité réserver les aides à la formation pour les clubs qui vont embaucher les nouveaux éducateurs. Donc automatiquement, puisque dans le sport on forme ne serait ce que pour se mettre en conformité avec les obligations, on a formé beaucoup de bénévoles. Il y aura donc désormais une filière bénévole pour les éducateurs qui devront respecter le futur statut des éducateurs qui n'a toujours pas encore vu le jour.

Je voulais pour terminer, remercier Jacky Gachet qui gère avec beaucoup de conviction le championnat inter District de Futsal. Merci à toi Jacky, ce n'est pas facile. C'est même parfois laborieux avec nos clubs. Et puis en terminant, je voulais remercier et féliciter les féminines de Chambotte qui hier soir se sont vues décerner pour la 2^{ème} année consécutive le challenge du fair play, bravo au club.

Didier ANSELME : Quelques Infos avant de conclure :

L'aide aux clubs : N'oubliez pas de nous appeler quand vous avez besoin d'aide pour que ce soit le FAFa etc ... Je rappelle notamment qu'au niveau du FAFa emploi, c'est une politique fédérale, 1^{er} arrivé, 1^{er} servi ! Donc on ne se réveille pas au mois de mai si on veut embaucher quelqu'un au mois d'août, au mois de mai les budgets de la Fédération sont épuisés.

Je vous l'ai dit tout à l'heure et dans quelques domaines que ce soit : **N'hésitez pas à nous demander conseil, nous sommes là pour rendre service aux clubs, c'est notre mission principale.**

Nous avons pris sur le thème du développement du foot loisirs 2 catégories : Le Futnet avec une 1^{ère} expérience en collaboration avec le club de Barberaz et le foot en marchant. On avait prévu quelque chose ce matin, mais faute de participants nous l'avons annulé.

Certains de nos championnats qui sont un peu difficiles à organiser. Denis ALLARD a parlé de la collaboration entre la Savoie et la Hte Savoie pour le Futsal. Pour la saison prochaine nous repartons sur la même formule entre les 2 districts avec un minimum de 8 équipes.

Pour ce qui concerne les féminines à 11, vous avez vu sur le PV qu'on a toujours pas assez d'équipes. C'est assez fluctuant dans certains clubs, donc nous vous invitons à poursuivre la formule qui est en place depuis quelques années, soit avec la Hte Savoie, soit avec l'Isère.

Pour les U20, après enquête faite par nos techniciens et notamment Julien TRANCHANT, il s'avère qu'un certain nombre d'entre vous sont intéressés. Nous avons reçu les réponses positives, pour l'instant, de Mercury, La Savoyarde, La Motte et de St Baldoph. Chambéry Foot était intéressé, même pour jouer en Ligue, mais maintenant ils ne sont plus intéressés. Nous attendons les réponses de la JSC, du Gaps et de Bozel. Je rappelle si vous avez 2 équipes, même si nous n'avons qu'une poule, comme le 1^{er} Niveau est considéré aussi comme le dernier, les 2 équipes peuvent jouer ensemble. Vous pouvez aussi vous mettre en entente.

Vous avez eu dans vos enveloppes le calendrier des journées de la saison prochaine. Il n'y a pas de grands changements.

Vous signalez aussi que le Conseil Départemental lance une opération qui s'appelle « OK Savoie ». On mettra des infos sur le site. Vous pouvez aussi aller sur le site du Conseil Départemental. C'est pour les collégiens. C'est une carte qui est créditée d'une centaine d'euros. Elle permet aussi de payer des licences sportives. Il faut que les clubs s'inscrivent sur le site du Conseil Départemental.

Bien évidemment, je remercie les salariés et les membres du CD et des commissions du district, les partenaires privés et institutionnels.

Un zoom particulier cette saison sur les commissions à caractère juridique (discipline, règlements, appel). Félicitations pour la qualité du travail bénévole effectué par leurs membres. Pour preuve, aucune de leurs décisions n'a été « cassée » en ligue !

Etant de nature optimiste, et malgré mes propos de début d'AG parfois un peu sombres, mais nécessaires, soyons collectivement optimistes. Mettons tout en œuvre pour l'être et réussir. Je reprendrais volontiers à cet instant, pour notre passions qu'est le football, les mots de Charles De Gaulle dans « Mémoires d'Espoir » : « Cessons de ressentir ce qui manque, apprécions ce que l'on a » !

Voilà ce que je voulais dire en clôture de cette Assemblée Générale.

En vous remerciant très sincèrement pour tout ce que vous faites dans vos clubs. Si vous n'étiez pas là, nous n'en serions pas là bien évidemment. Je remercie aussi le club de Mercury pour cette parfaite organisation.

Bonnes vacances à tout le monde.

Le Président

Le Secrétaire Général

Didier ANSELME

Denis CRESTEE